

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 25 Avril 2019**

Procès-Verbal

Le 25 Avril 2019 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.
Martine RODRIGUEZ a été désignée secrétaire de séance.
Elle a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents.
Elle a ensuite donné lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion qui a été adopté à l'unanimité.

Nous accueillons Léonie GOURBEIX, stagiaire « secrétaire de mairie » au centre de gestion.

Ordre du jour :

- Réorganisation de l'effectif communal : Démission d'un conseiller municipal
- Organisation des élections européennes.

- Affaires Financières et Travaux :
 - Choix d'un prestataire marché de voirie 2019,
 - Demande de subvention régionale : skate-park,
 - Création d'emplois saisonniers.

- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences.

- Questions diverses.

- **Réorganisation de l'effectif communal : Démission d'un conseiller municipal**

Par lettre du 18 avril 2019, Pierre-Edouard LAIGO a fait part à Monsieur le Maire de son souhait de se démettre de son mandat de conseiller municipal pour convenance personnelle.

Cette démission a été acceptée par le Maire ce même jour.

L'élu démissionnaire doit être remplacé par la personne présente sur la même liste et venant immédiatement après le dernier élu. Le remplaçant n'est pas nécessairement du même sexe.

C'est Lysiane LARTILLIER qui vient à la suite sur la liste. Elle est installée au Conseil Municipal. Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue.

- **Répartition des conseillers municipaux pour les bureaux de vote des élections**

Pour mémoire le bureau numéro 1 (anciennement mairie) est transféré à la salle d'honneur.

Les conseillers sont invités à se répartir sur la feuille de présence.

- **Affaires financières et travaux – Monsieur le Maire**

- **Plan d'eau**

Les rapports, bathymétriques, de prélèvements et d'analyse des sédiments ont été remis par les entreprises Veodis et Athos.

Levés topo-bathymétriques :

Deux zones concernées :

Zone 1 chenal : surface 2 000 m², volume 900 m³

Zone 2 retenue : surface 9 000 m², volume 10 500 m³

Total : surface 11 000 m², volume 11 400 m³

Analyse physico-chimique des sédiments :

3 zones

9 prélèvements

Recherche en particulier de :

PCB : Polychlorobiphényle

HAP : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

Résultats :

Le limon domine : granulométrie faible

Faible concentration des éléments sauf pour l'arsenic

- Niveau max : 30,0 en mg/kg MS
- Entrée du plan d'eau, zone 1 : 34,4
- Milieu du plan d'eau, zone 2 : 31,8
- Avant le barrage, zone 3 : 37,0

L'extraction des matériaux implique une procédure d'autorisation, soumise à un examen au cas par cas. Cette autorisation est nécessaire même pour un volume de sédiment curé n'excédant pas 2000 m³ par an, puisque la teneur des sédiments extraits est supérieure ou égale au niveau de référence. Mettre les citoyens au courant en écrivant un article sur le site internet de la Mairie.

- **Marché de voirie 2019.**

Un marché de voirie a été lancé courant mars 2019 pour la réfection des rues suivantes :

- Rue de l'Enfer
- Rue des Peyrouses
- Route de Lemery (en tranche conditionnelle)
- Chemin du Debas

- o Rue des Dépouillats (une zone en tranche ferme, une zone en tranche conditionnelle)

3 entreprises ont répondu :

- Eurovia 191 458.20€ TTC
- Eiffage : 203 251.44 € TTC
- Colas : 210 578.40 € TTC

Il est proposé de retenir Eurovia.

Délibération adoptée à l'unanimité

- **DIA parcelles AM 145 et AO 463**

Une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) a été déposée pour les parcelles cadastrées section AM n°145 et AO n°463 pour un montant de 2 400 Euros.

Depuis de nombreuses années la commune a acquis les parcelles des Tanneries le long des bords de Morge.

Ces parcelles étant situées sur les bords de morge leur acquisition est particulièrement intéressante.

La parcelle pourra être laissée à l'usage de jardin au profit de l'acquéreur évincé.

Il est donc proposé de soumettre cette acquisition à la communauté de communes qui porte désormais cette compétence.

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Création d'emplois saisonniers :**

- Création de 2 emplois saisonniers aux services techniques : En raison du redémarrage de la végétation et du départ de deux contrats PEC il faut embaucher deux agents pour passer l'épareuse et faire les travaux de tonte et de taille
Il est donc proposé au conseil le recrutement de deux emplois saisonniers du 16 mai au 15 octobre (24h hebdomadaire)
- Création d'un emploi saisonnier à la médiathèque et à la maison du patrimoine :
En raison de l'ouverture estivale de la maison du patrimoine un emploi saisonnier 24h hebdomadaire va être créé pour ouvrir la maison du patrimoine et faire visiter les tanneries.
En complément il sera demandé à cette personne d'aider à la médiathèque pour les personnes qui souhaiteraient accéder aux ressources numériques.

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Commission Cadre de Vie – Stéphanie GRENET – Adjointe**

PROPRETE

- Une action importante de nettoyage a été menée sur les étangs de Lachamp : 20 agents, 2 membres de la société de pêche, 2 employés de la carrière et plusieurs élus ont été mobilisés pendant près de 3 jours pour un coût de presque 10 000 Euros.

Remerciements aux agents des carrières, aux membres de la société de chasse et aux agents municipaux.

Il appartient maintenant à tous les Maringois de se réapproprier le site en se promenant, en allant à la pêche, faire du vélo, etc.

- Incidivités rue de l'Escalier :

Malgré un nettoyage régulier, quelques déchets sont collectés. On constate également de la souillure due aux excréments des nombreux chats vivant dans ce secteur : afin de lutter contre une prolifération de ces félins il est envisagé de renouveler une campagne de stérilisation des chats (convention passée entre la mairie et la SPA). Un contact doit être pris avec les services vétérinaires de la SPA pour ce faire.

FLEURISSEMENT, GAZON...

- Square du poilu : en raison de l'épisode de sécheresse que nous venons de connaître, l'engazonnement du square du poilu n'a pu être réalisé par l'entreprise mandatée (GIRAUDON). Il est reporté à fin août 2019. En attendant, les agents municipaux seront chargés de nettoyer et d'entretenir la zone. (Passage de motoculteur et de rota)
- Le fleurissement de la ville est en cours. De nombreux semis ont été mis en place cet hiver et ont permis la création de 1000 plants de fleurs (ipomées, rose d'Inde, sauges et pourpiers...). Les travaux de tonte et de désherbage ont repris.

SERVICES TECHNIQUES

- Réalisation de devis pour achat de vêtements (pantalons légers, oreillettes). Essayage de vêtements par les agents mardi 30 avril (matin).

- **Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint**

- Préparation du bulletin municipal presque finalisée.
- Réunion la commission se réunira le 02 Mai en mairie avec Mme LARTILLIER, nouveau membre de la commission en remplacement de M Pierre Edouard LAIGO.

- **Commission Développement culturel – Yolande BURETTE – Adjointe**

- Subvention du département pour l'acquisition de matériel informatique pour la médiathèque

Dans le cadre de l'inclusion numérique un accès internet sera proposé gratuitement aux membres de la médiathèque

Afin de proposer ce nouveau service il faut se doter de matériel informatique approprié.

Une subvention peut donc être demandée au département à hauteur de 15% du montant hors taxe de l'investissement

Il est donc proposé au conseil de demander cette subvention pour un montant de 892.19€

Délibération adoptée à l'unanimité

Le samedi 30 mars une quarantaine de personnes de tous âges, dont des collégiens, se sont mobilisées pour la première dictée maringoise lue par Gérard Soumillard.

Ils ont pu tester leur orthographe sur un texte d'Erik Orsenna narrant la vie de Jean de la Fontaine.

La Maringoise Catherine Frichet a réussi un sans-faute. Chez les collégiens, Camille Sauret a terminé première avec 3,5 fautes

Samedi 6 avril

L'écrivain Jean Yves Carpanèse est venu parler de l'histoire et de l'évolution très différentes des peuples français et québécois qui partagent pourtant les mêmes origines.

Mercredi 10 avril

8 adultes ont participé à l'atelier d'initiation aux techniques de modelage et approche de la sculpture avec Margot Voisset. Tous sont repartis très satisfaits avec leur œuvre.

Lundi 15 et jeudi 18 avril

Un atelier poterie s'est déroulé avec Eve De Oliveira Sculpteur d'argile. 7 enfants ont pétri, étalé et découpé la terre pour ensuite construire et personnaliser un lapin avec des peintures. Ils ont tous été très heureux de découvrir cette activité. Début mai, après la cuisson ils pourront venir récupérer leurs œuvres.

Mercredi 17 avril

35 enfants de 3 à 8 ans ont participé à la « chasse aux œufs », sous la halle aux marchés recouverte de paille Après avoir trouvé les œufs, Vanessa a lu aux enfants l'une des aventures de la sorcière Cornebidouille. L'animation s'est achevée par un goûter et la dégustation d'un poisson en chocolat géant réalisé et offert par la boulangerie les « Délices de la halle »

Beaucoup d'animations au mois d'avril. Je remercie toutes les personnes qui ont été présentes pour que tout se déroule bien.

Salle d'exposition

Du 22 avril au 11 mai : Peintures d'Yves Taboulot avec le vernissage samedi 27 avril à 11h

Du 13 mai au 1er juin : Peintures avec Benjamin Theunissen

Au mois de mai nous allons préparer le concours de peinture et organiser l'animation sur les abeilles avec Madame Robillon.

• Commission Sports – Associations et Solidarité – Yves RAILLÈRE – Adjoint

- Subvention exceptionnelle Pro-Patria :

La section gym de l'association pro-patria s'est qualifiée pour les demi-finales nationales qui auront lieu à Bléré en Indre et Loire les 18 et 19 mai.

Conformément à ce qui avait été décidé au conseil de mai 2017, la commune peut allouer, à titre exceptionnel aux associations Maringaises, une subvention pour financer les frais de déplacement et d'hébergement.

Le taux a été fixé à 30 % de ces frais, plafonnés à 1500€.

Ainsi au vu du devis présenté il est proposé d'allouer à l'Association Pro-Patria la somme de 434€.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Subvention Skate-park :

Une subvention « équipements sportifs » peut être demandée à la région dans le cadre de la création du skate-park.

Au vu du montant estimatif des travaux (fourniture des matériaux pour la dalle et fournitures des modules de skate-park) la subvention demandée sera de 17 472€.

Délibération adoptée à l'unanimité

- A venir en mai

- Mercredi 01 mai Pieds de Cochon Société Pro-Patria basket.
- Samedi 04 Brocante Les amis de la Côte Rouge.
- Mercredi 08 Tête de veau Union Sportive Maringaise.
- Dimanche 19 Bal Country-New Line Convivialité en Milieu Rural, domaine de la Chappe.
- Vendredi 24 concert « scènes en territoire » Communauté de communes Plaine Limagne salle d'honneur.
- Jedi 30 Challenges Basket Albert BARTHELEMY et Alfred FAURE Société Pro-Patria complexe sportif.

- Critérium du Dauphiné.

La course traversera Maringues le 11 juin vers 15 h 30.

Le parcours : Le pont de Crevant, les Goslards, la route de Thiers, le pont de Morge, la rue saint Maurice, le pont d'Andoux, le Dourmillon pour rejoindre Saint-Ignat.

SOLIDARITE.

- Mardi dernier a eu lieu le Comité Syndical du SIAD. Celui-ci se porte bien financièrement.
- Le prochain don de sang aura lieu le vendredi 31 mai à 16 H 30 à la salle annexe.
- Le samedi 25 mai une fleur sera offerte à chaque résidente de l'Ombelle à l'occasion de la fête des mères.
- Vendredi 12 Avril s'est tenue à l'AG du comité départemental de la ligue contre le cancer.

Le nouveau responsable du comité local de la ligue contre le cancer de Maringues a été élu au conseil d'administration du comité départemental.

• **Commission Animation et vie scolaire– Gérard SANCIAUT – Adjoint**

➤ **Le jumelage :**

La première charte scellant le jumelage entre les communes de Kelze-Hofgeismar et Maringues a été signée à Hofgeismar le 1^{er} juin 1984, il y a 35 ans.

Ce jumelage est intervenu après un long travail de recherche et de nombreux déplacements de Maringois durant plusieurs années. Les instigateurs étaient Irène et François CONDAT.

En octobre 2018, la ville d’Hofgeismar a créé une association dont le but est de poursuivre et relancer les liens d’amitié qui unissent les deux communes.

Le 11 avril 2019 un comité de jumelage d’une dizaine de personnes a été recréé avec comme correspondant Hubert FOUILHOUX.

Ce comité sera l’interlocuteur de l’association d’Hofgeismar avec l’appui de la municipalité. Il sera chargé de relancer le jumelage et d’organiser les différentes manifestations.

Tous les volontaires qui veulent se joindre à ce comité sont les bienvenus.

➤ **La fête annuelle :**

Le vendredi 06, le samedi 07 et le dimanche 08 septembre.

La commission animations et festivités a arrêté les animations :

- Le vendredi soir : après la retraite aux flambeaux avec les enfants déguisés, le défilé se retrouvera sous la halle pour un spectacle pour enfants et adultes avec le groupe récréa à 2 : un concert Karaoké autour d’un feu de camp.
- Le samedi soir : après le repas, une paëlla, un spectacle de cabaret avec “Cancan Folies”.
- Le dimanche soir à 21h00 : grand feu d’artifice sonorisé au plan d’eau.

Les associations ont choisi comme thème du défilé de chars « les grands événements qui ont marqué le monde ».

D’autres animations sont à l’étude : concours de boules le samedi après-midi et une éventuelle restauration par les associations.

➤ **Bus pour le déplacement à paris du 2 juillet** : 4 devis ont été demandés :

- Rajat à Thiers : 2125€ TTC tout compris avec un tour spécial de visite de Paris
- Nénot à Beaumont : 2046 € avec un forfait de stationnement à prévoir en plus de 249€
- Cellier Chevanet à pont du château : 2435 € TTC
- Keolis : 1690€ TTC, frais de stationnement et parking en plus (a minima 249€), un tour de Paris assez réduit

L'entreprise Rajat, qui propose un tarif tout compris avec inclus un très beau tour des principaux monuments de Paris, a été retenue.

- Projet d'aide aux devoirs :

Suite à la suppression des TAP et au retour à la semaine de 4 jours, la commune a mis en place une aide aux devoirs sur l'année 2018-2019. Il s'agit de groupes de 8 élèves pris en charge, chaque soir, par les institutrices pendant une heure. Le but étant de permettre à ces enfants d'avoir au moins une fois par semaine un adulte bienveillant pour les aider dans leurs apprentissages.

Cette opération dont le coût est estimé à 5600€ par an a été une aide réelle et précieuse pour les enfants qui ont pu en bénéficier. Ils ont gagné en autonomie et leurs résultats scolaires se sont nettement améliorés.

Un bilan sera d'ailleurs dressé par Mme la directrice au conseil d'école de juin.

Il est donc proposé de reconduire cette opération pour l'année scolaire 2019-2020.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Réunion du Conseil Municipal des enfants le Jeudi 16 Mai à 18h au Square du Poilu.
- Le 3 Mai à 7h du matin passage du Rallye Optic 2000 avec des voitures de collection.

• Questions diverses – Monsieur le Maire

- Ile aux cailloux :

Une enquête est en cours du 23 avril au 24 mai. Une présentation par le CENA sera effectuée au prochain conseil.

Les permanences sont les suivantes :

- Le mardi 23 avril 2019 de 9h à 12h
- Le mercredi 15 mai 2019 de 14h30 à 17h30
- Le vendredi 24 mai 2019 de 14h à 17h

- Une battue administrative est en cours, en lien avec la Société de Chasse, pour les corbeaux. Un courrier a été envoyé aux riverains de la rue de l'enfer et de la route de Thiers.
- Invitation pour la cérémonie du 8 mai.

M Pierre REINHARD signale que plusieurs riverains se plaignent de la malpropreté de la ville.

M Yves RAILLIERE et Robert IMBAUD signalent, à l'ensemble du Conseil municipal, que malgré les baisses d'effectifs, les services municipaux travaillent à la mécanisation pour compenser le manque d'effectif. Mais il faut surtout que chaque individu se responsabilise, car la propreté est l'affaire de tous.

M. DUPIC regrette les dégradations qui ont eu lieu au square du poilu.

°°°°°°°°

La séance est levée à 21h10